

Mise à jour septembre 2026

ORGANISATION

C'EST QUOI ?

Des séjours avec hébergement de 3 à 5 jours qui accueillent de 12 à 32 enfants.

Ils ont pour objectif de :

- Favoriser et permettre l'accès à l'autonomie
- Faire découvrir et apprécier des environnements géographiques nouveaux ainsi que promouvoir les actions de protection de l'environnement
- Favoriser la vie de groupe, les relations entre pairs, avec les adultes et le respect des différences.

POUR QUI ?

- en priorité pour les enfants habitant sur le territoire de VHB (des modalités particulières sont appliquées pour les enfants habitant en dehors du territoire. En savoir plus)
- Les tranches d'âge varient selon les camps

QUAND ?

- un camp par semaine durant les 3 premières semaines des vacances d'été.
- d'une durée de 3 à 5 jours selon les camps et les années (en fonction des jours fériés)

PLUS D'INFOS À VENIR DÉBUT 2027

OÙ ?

Les camps sont organisés sur le territoire de VHB ou au maximum à 2h de route de VHB.
Des plans d'accès aux lieux des camps sont disponibles [ici](#).

TRANSPORT VERS LES CAMPS

Le transport vers les camps est pris en charge par les familles.
Il est possible d'organiser du co-voiturage pendant les réunions d'information sur les camps.

ENCADREMENT

Les camps sont animés et encadrés dans le respect de la réglementation par des animateurs salariés de VHB :

- titulaires du BAFA
- en cours de formation
- sans formation pour un petit nombre d'entre eux

et accompagnés parfois par des intervenants spécialisés.

Vous pensez à des jeunes du Haut-Beaujolais ou de la Haute Vallée d'Azergues qui feraient eux-aussi des supers animatrices et animateurs ? VHB peut les accompagner à partir de 16 ans pour passer le BAFA !

PROGRAMME & RÉUNION D'INFORMATION

Pour les familles des enfants inscrits, une réunion d'information a lieu avant chaque séjour.
Il est fortement conseillé aux familles d'y participer.

Lors de cette réunion, sont abordés les sujets suivants :

- le déroulement du séjour (programme, activités, vie quotidienne...)
- les horaires et lieux de rendez-vous de début et de fin de séjour
- le trousseau à prévoir
- la constitution de l'équipe d'animation

Cette réunion est également l'occasion pour les familles de poser des questions à l'équipe encadrante ou de s'organiser entre elles pour le co-voiturage.

AFFAIRES PERSONNELLES

Afin de minimiser les risques de perte, il est conseillé de marquer au nom de l'enfant ses vêtements et ses accessoires. VHB décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol des effets personnels. De plus, il est fortement déconseillé d'apporter des objets de valeur, de l'argent...

La liste des affaires à apporter (trousseau) vous sera remise lors de la réunion d'information ou communiquée après pour les absents.

INFORMATION MÉDICALE À TRANSMETTRE

Votre enfant a une allergie alimentaire ou une autre information de santé que les animateurs doivent connaître ? L'information est à indiquer sur la fiche sanitaire et à rappeler aux animateurs le premier jour du camp.

Votre enfant a un PAI ? Noter-le sur la fiche sanitaire et joindre une copie au dossier d'inscription.

Le directeur du camp reste disponible pour compléter les informations si nécessaire et répondre à d'éventuelles questions.

ANNULATION D'UN CAMP PAR VHB

VHB se réserve le droit d'annuler un camp en cas de nombre insuffisant de participants ou en cas de force majeure. Dans ce cas, les sommes versées par les familles seront intégralement remboursées.

PERSONNES AUTORISÉES À VENIR CHERCHER MON ENFANT

La liste des personnes autorisées (hormis les parents) et/ou interdites à venir chercher votre enfant est à noter sur la fiche sanitaire.

DÉPART EN COURS DE CAMP

Un départ en cours de camp est possible : une décharge sera signée par au moins un des deux parents ou une personne autorisée.

Pour les conditions de remboursement voir page 4.

TARIFS

TARIFS DES CAMPS

- Les tarifs des camps sont consultables en début d'année civile sur le site internet de VHB, puis actualisés en fonction de l'arrivée des informations de la CAF et de la MSA.
- Les tarifs comprennent les activités, l'hébergement en pension complète (sauf 1^{er} repas de midi fourni par les familles) et l'encadrement règlementaire.
VHB met à disposition les tentes. Les familles fournissent les sacs de couchage et tapis de sol.
- L'adhésion obligatoire à VHB se fait en même temps que l'inscription.
- Majoration de 15 % pour les habitants extérieurs au territoire (hors adhésion) et avant déduction des aides éventuelles.

RÈGLEMENT

Possible par :

- Virement bancaire (référence virement : VAC + nom enfant)
RIB Vivre en Haut-Beaujolais : FR 52 2004 1010 0712 6936 7V03 836
La Banque Postale - BIC : PSSTFRPPLYO
- Espèces
- Chèque à l'ordre de VHB (Les chèques sont encaissés le vendredi précédant le camp)
- Chèques vacances (Nous ne rendons pas la monnaie sur les chèques vacances)

Un règlement en plusieurs fois est possible. Contactez-nous si nécessaire.

REMBOURSEMENT EN CAS D'ANNULATION OU D'ABSENCE

Toute absence ou annulation ne sera remboursée que pour des motifs sérieux (maladie, familial...) et sur présentation de justificatif(s) dans les 5 jours qui suivent l'annonce de l'absence ou de l'annulation.

10 % du tarif payé pourra être retenu en fonction des frais engagés par VHB.

Tout cas particulier sera étudié par la directrice et le comité de présidence.

JE SUIS FAMILLE D'ACCUEIL (ASSISTANT FAMILIAL) ET L'ORGANISME PREND TOUT EN CHARGE OU UNE PARTIE DES FRAIS D'INSCRIPTION ET D'ADHÉSION DE L'ENFANT DONT J'AI LA GARDE

Je réserve les créneaux souhaités pour l'enfant en respectant les jours et horaires de réservation indiqués pour chaque période.
Dès la réservation effectuée, je prends contact avec le secrétariat de VHB pour effectuer les démarches de demande de prise en charge auprès de l'organisme.

J'AI DES AIDES DE MON COMITÉ D'ENTREPRISE, DE LA CAF...

Je fournis les justificatifs en même temps que les documents d'inscription.
Je n'oublie pas de signer les documents si cela est demandé.
VHB peut m'éviter l'avance des frais et se faire rembourser ensuite directement par le CE, la CAF...

INSCRIPTIONS

COMMENT RÉSERVER MA PLACE ?

Les réservations peuvent se faire, pendant une période précise (voir « quand réserver sa place »):

- **en ligne** sur www.centresocialvhb.fr du **samedi à 9h** au **dimanche à minuit**.

Si vous avez besoin d'aide réservation possible par téléphone au 04.74.04.73.87: le samedi de 9h à 12h.

Sinon la réservation en ligne reste le moyen le plus rapide pour s'inscrire.

** Pour réserver en ligne :*

1 – Se connecter sur www.centresocialvhb.fr

2 – Sur la page d'accueil cliquer sur le lien « Je réserve ma place »

3 – Compléter les champs et cliquer sur « Terminer ».

Tutoriel

QUAND RÉSERVER SA PLACE POUR LES HABITANTS DU TERRITOIRE DE VHB ?

Les réservations sont possibles au choix :

- **en ligne** sur www.centresocialvhb.fr du **samedi à 9h** au **dimanche à minuit**.

Si vous avez besoin d'aide réservation possible par téléphone au 04.74.04.73.87: le samedi de 9h à 12h.

Sinon la réservation en ligne reste le moyen le plus rapide pour s'inscrire.

1

JE RÉSERVE MA PLACE SUR WWW.CENTRESOCIALVHB.FR

OU 04 74 04 73 87 (PAR TÉLÉPHONE UNIQUEMENT LE SAMEDI MATIN DE 9H À 12H)

DÉBUT À 9H

FIN À MINUIT

RÉSERVATIONS DES
CAMPS 2027

SAMEDI 22 MAI 2027

DIMANCHE 23 MAI 2027

2

**J'ENVOIE MON DOSSIER D'INSCRIPTION AVANT LUNDI 24 MAI 2027 À MIDI
PAR MAIL À INSCRIPTION@CENTRESOCIALVHB.FR OU DANS LA BOÎTE AUX LETTRES
(LAMURE* OU MONSOLS*)**

***LES BOÎTES SONT RELEVÉES MÊME EN DEHORS DES HORAIRES D'OUVERTURES HABITUELS**

IMPORTANT :

- **les places sont limitées : nous vous encourageons à réserver vos places :**

> le 1^{er} jour des réservations, c'est à dire dès le samedi à 9h.

> de préférence en ligne et non par téléphone

- **les réservations ne sont validées qu'au retour du dossier d'inscription avant le lundi midi.**

- afin d'accueillir vos enfants dans les meilleures conditions, aucune inscription ne sera possible avant ou après la période définie pour les réservations

- pour un même appel téléphonique, réservations possibles pour les enfants de 2 familles différentes

- un enfant ne peut s'inscrire qu'à un seul camp lors des réservations du 22 au 23 mai 2027.

- habitants extérieurs au territoire voir ci-dessous.

RÉSERVATION D'UN DEUXIÈME CAMP POUR LES HABITANTS DU TERRITOIRE DE VHB

Réservation d'un deuxième camp possible le lundi qui suit les réservations soit le lundi 24 mai 2027 de 17h15 à 18h uniquement par téléphone (04 74 04 73 87) sous réserve de place disponible.

QUAND RÉSERVER SA PLACE POUR LES HABITANTS EXTÉRIEURS AU TERRITOIRE DE VHB ?

Pour les habitants extérieurs au territoire de VHB les demandes de réservations se font :

- **uniquement par téléphone au 04.74.04.73.87: uniquement le mardi qui suit la période de réservation définie pour les habitants du territoire de VHB soit le mardi 25 mai 2027.**

- **aux horaires suivants :** de 14h à 17h

IMPORTANT :

- les camps sont organisés dans le cadre d'un projet global ancré sur le territoire de VHB.

De ce fait, les réservations des habitants extérieurs au territoire de VHB seront étudiées en tenant compte de leur proximité géographique, de l'âge de l'enfant par rapport aux enfants déjà inscrits, des liens que l'enfant a avec un enfant déjà inscrit (ex: famille) ...

La réservation ne sera pas confirmée immédiatement. Une réponse positive ou négative sera apportée à la famille sous 48h maximum.

- pour un même appel téléphonique, réservations possibles pour les enfants de 2 familles différentes

- afin d'accueillir vos enfants dans les meilleures conditions, aucune réservation ne sera possible avant /ou après la journée définie pour les réservations

- majoration du prix des activités de 15%

DOSSIER D'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription comprend :

- **Fiche d'inscription**
- **Fiche d'adhésion** (7 € par personne, valable de juillet 2026 à juin 2027 - plafonnée à 20€ par famille)
- **Fiche sanitaire** (valable de juillet 2026 à juin 2027)
- **Règlement** (virement - chèque à l'ordre de VHB - espèces - chèques vacances)

Les chèques sont encaissés après le 1^{er} jour du camp.

Nous ne rendons pas la monnaie sur les chèques vacances

Un règlement en plusieurs fois est possible (nous contacter)

Virement bancaire : (référence virement : VAC + nom enfant)

RIB Vivre en Haut Beaujolais : FR 52 2004 1010 0712 6936 7V03 836

La Banque Postale - BIC : PSSTFRPPLYO

Plus éventuellement

- **Attestation Quotient Familial CAF ou MSA**
- **Certificat médical pour une pratique sportive et/ou brevet de nage libre** si demandé

**VOUS SOUHAITEZ FAIRE DES MODIFICATIONS (AJOUT/SUPPRESSION) PAR RAPPORT À VOS RÉSERVATIONS INITIALES ?
CONTACTEZ-NOUS OBLIGATOIREMENT AU 04 74 04 73 87 AVANT L'ENVOI DU DOSSIER**

Les documents d'inscription sont disponibles sur le [site internet de VHB](#).

Vous avez la possibilité :

- de les compléter en ligne sans avoir à les imprimer ([tutoriels](#))
- de les imprimer et les compléter au crayon

Pour les personnes n'ayant pas la possibilité de les imprimer, nous pouvons vous les envoyer par courrier sur simple demande.

Les dossiers reçus sans réservation préalable ne seront pas traités.

Les dossiers ne seront validés qu'au **retour du dossier complet avant le lundi midi**.

En dehors de ce délai, la place sera considérée comme libre et pourra être attribuée à une autre personne.

Besoin d'aide pour remplir votre dossier ?

N'hésitez pas à nous contacter en amont ou à nous appeler le lundi matin suivant les réservations.

EST-CE QUE JE VAIS RECEVOIR UNE CONFIRMATION ?

Lors de la réservation, je reçois une confirmation par mail récapitulant le camp réservé (si je n'ai rien reçu, je vérifie si le mail n'est pas arrivé dans les spams ou indésirables).

La réservation est validée uniquement si VHB reçoit les documents d'inscription dans le délai demandé.

Si le dossier est complet, je ne reçois pas de nouvelle confirmation et la réservation est validée.

Si le dossier n'est pas reçu ou s'il est incomplet, le secrétariat reprend contact avec moi pour mise à jour.

OÙ ET QUAND ENVOYER LE DOSSIER D'INSCRIPTION ?

• LE DOSSIER DOIT NOUS PARVENIR AU PLUS TARD LE LUNDI 24 MAI 2027 À MIDI

- par mail à l'adresse suivante : inscription@centresocialvhb.fr

- déposé dans nos boîtes aux lettres* à Lamure ou Monsols (voir adresses ci-dessous)

VHB Deux -Grosnes : 327 Montée des Esses - Monsols - 69860 Deux-Grosnes

VHB Lamure : 1077 rue Centrale 69870 Lamure-sur-Azergues

*Elles sont relevées même en dehors des horaires d'ouverture habituels

Les dossiers reçus sans réservation préalable ne seront pas traités.

LOI INFORMATIQUE & LIBERTÉS

Les informations recueillies sont traitées informatiquement. Elles sont conservées pour pouvoir réaliser les inscriptions administratives, communiquer avec vous, réaliser des bilans auprès de nos financeurs. Votre droit d'accès, de rectification, d'effacement peut être exercer auprès de Madame la directrice de VHB, déléguée à la protection des données.

LEXIQUE

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

MSA : Mutualité Sociale Agricole

PAI : Projet d'Accueil Individualisé

QF : Quotient Familial

Mise à jour septembre 2026

UNE AUTRE QUESTION ?

Contactez-nous avant les réservations.

327 Montée des Esses - Monsols 69 860 DEUX-GROSNES  04 74 04 73 87

1077 Rue Centrale 69 870 LAMURE-SUR-AZERGUES  04 74 68 56 50

 secretariat@centresocialvhb.fr